



Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 22 DECEMBRE 2020

Présents dans l'ordre du tableau : Jean Claude GRASSER,
Céline PRUNIER, Julie BOISSELIER,
Michel CHEVALIER, Hubert DELATTE,
Jean Michel THOUVENIN

Absents excusé(e)s : Ludovic HÜBSCH donne procuration à Jean-Claude GRASSER,
Arnaud GAUDARD, Isabelle Viaud, Marion THOUVENIN

Le quorum COVID des 1/3 étant atteint il est procédé au déroulement de l'ordre du jour

Points de l'ordre du jour	Propositions	Décisions de l'Assemblée délibérante
1- Suppression d'un poste d'adjoint technique à 12/35ème	Un agent est actuellement employé pour 12 heures par la mairie et pour 20 heures mensuelles par l'UFCV. En période de vacances elle ne perçoit rien de l'UFCV. Le Maire propose après étude de sa fiche de poste de supprimer son poste actuel pour l'intégrer sur un poste d'adjoint technique à 31/35 ^e .	Avis favorable à l'unanimité des présents
2- Création d'un poste d'adjoint technique à 31/35^{ème} pour le périscolaire	Pour faire suite à la suppression du poste précédent le Maire propose de créer un poste à 31/35ème pour ce même agent qui sera employé à raison de 31 heures hebdomadaire .	Avis favorable à l'unanimité des présents
3- Création d'un poste d'adjoint technique animateur périscolaire à 10/35ème	Pour remplacer un agent qui n'a pas renouvelé son contrat pour le périscolaire à l'UFCV le Maire propose de créer un poste à 10 heures hebdomadaires d'employé communal contractuel à 10 /35 ème.	Avis favorable à l'unanimité des présents
4- Désignation d'un délégué à la SPL INPACT GL du Centre de Gestion	Il convient de désigner un représentant de la commune au sein de la société IN-PACT GL du Centre de gestion. Le Maire propose sa candidature.	Avis favorable à l'unanimité des présents
5- BUDGET PRIMITIF 2020 – Virement de crédits pour acquisition d'un ordinateur portable et un de gestion du périscolaire	Pour gérer la fréquentation des enfants du périscolaire et faciliter le travail du secrétariat il est envisagé d'acquérir un ordinateur portable et un logiciel de gestion facturation des présences et repas des enfants. Pour ce faire il convient de virer 1800 euros du compte voirie 270 au compte 2151 logiciels et 21783 matériel informatique.	Avis favorable à l'unanimité des présents

6- Fixation du prix du stère d'affouages	Le prix du stère attribué aux habitants de Clémery reste inchangé par rapport à l'an passé. Il sera de 9 euros le stère .	Avis favorable à l'unanimité des présents
7- Participation du groupement de communes au RASED de Dieulouard.	Ce point est retiré, il avait été voté lors de la séance du 6 Mars 2020 avant les élections mais suite au confinement, la convention n'avait été signée.	
8- Approbation du RPQS du Syndicat des eaux de Seille et Moselle	Le conseil syndical du SIAEP de Seille et Moselle a approuvé le Rapport sur la qualité et les services (RPQS) de l'eau sur son territoire en date du 16 Décembre 2020. Il convient que chaque commune du syndicat entérine cette décision.	Après lecture du rapport l'assemblée approuve le RPQS
9- Nom du futur lotissement de la ferme de Foucaud	Résidence de La Louvière, Résidence du Noyer, Résidence de la Fontaine, ces noms sont proposés à l'assistance.	Le conseil municipal à une large majorité retient le nom de « Résidence de la Louvière » pour les « Loups » de Clémery
10-Divers :	Info : réunion Lundi 28 Décembre à 9h30 en mairie pour ceux qui veulent participer à l'élaboration du bulletin annuel. Apportez vos idées, vos photos, vos articles	

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H30 .

Clémery, le 23 décembre 2020

Le Maire Jean-Claude GRASSER